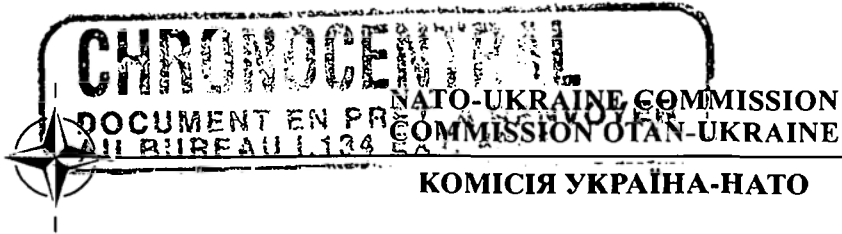


ce



КОМІСІЯ УКРАЇНА-НАТО

COMMUNIQUE DE PRESSE (2001)174

19 DECEMBRE 2001

**DECLARATION****REUNION DE LA COMMISSION OTAN-UKRAINE  
AU NIVEAU DES MINISTRES DE LA DEFENSE  
TENUE AU SIEGE DE L'OTAN  
LE 19 DECEMBRE 2001**

La Commission OTAN-Ukraine s'est réunie aujourd'hui en session des Ministres de la défense au siège de l'OTAN, à Bruxelles. Les Ministres des pays de l'OTAN ont souhaité la bienvenue au nouveau Ministre ukrainien de la défense, M. Chkiddtchenko. Les Ministres ont fait le point sur les progrès accomplis dans la coopération sur les questions militaires et de défense entre l'OTAN et l'Ukraine compte tenu de l'attachement de l'Ukraine à l'intégration euro-atlantique. Ils ont également réaffirmé leur détermination à combattre le terrorisme et ont examiné comment accroître l'efficacité de leurs efforts conjoints dans ce domaine.

Les Ministres ont noté que cette année marquait le dixième anniversaire de l'indépendance et de la souveraineté de l'Ukraine. Ils ont félicité l'Ukraine pour la destruction de son dernier site de lancement de missiles SS-24, qui fait effectivement de ce pays un Etat dénucléarisé.

La Commission a noté que l'Ukraine continuait de contribuer à la sécurité européenne et a pris note des mesures arrêtées par ce pays dans la lutte contre le terrorisme, y compris sa décision d'ouvrir son espace aérien au survol des aéronefs américains. Les Ministres des pays de l'OTAN ont salué le soutien que l'Ukraine continue d'apporter aux opérations dirigées par l'OTAN dans les Balkans et la participation de forces ukrainiennes au bataillon polono-ukrainien de la KFOR. La Commission a réaffirmé son soutien à la poursuite du processus de paix dans l'ex-République yougoslave de Macédoine<sup>1</sup> jusqu'à son aboutissement.

La Commission a approuvé le rapport sur les activités entreprises dans le cadre du Groupe de travail conjoint (JWG) sur la réforme de la défense. Les Ministres ont noté avec satisfaction que le programme d'activités 2001 avait été pleinement mis en œuvre et que le programme 2002 prévoyait une vaste gamme d'activités axées sur le soutien de la réforme dans les secteurs de la défense et de la sécurité. Ils ont salué les travaux du Groupe de travail conjoint au niveau élevé, à l'appui des efforts de l'Ukraine visant à faire progresser la réforme dans les secteurs de la défense et de la sécurité, et noté que la prochaine réunion du JWG au niveau élevé aurait lieu en Ukraine, à l'automne 2002.

<sup>1</sup> La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.

Les Ministres ont également noté qu'il était prévu de tenir une conférence OTAN-Ukraine de haut niveau à Berlin les 3 et 4 mars 2002.

La Commission a approuvé le rapport sur les objectifs de la réforme de la défense nationale. Les Ministres ont souligné l'importance du processus de planification et d'examen du PPP et de l'établissement des objectifs de la réforme de la défense nationale, y voyant un moyen d'appuyer le programme national ukrainien de réforme et de développement des forces armées. La Commission a pris note avec satisfaction de la décision de procéder à la mise en place d'un Groupe de travail conjoint au niveau des services pour appuyer la coopération en rapport avec les armements, ainsi que des efforts des autorités militaires de l'OTAN et de l'Ukraine visant à mieux orienter la coopération militaire sur la mise en œuvre de la réforme de la défense et des objectifs d'interopérabilité établis dans le cadre du processus de planification et d'examen du PPP.

Les Ministres se sont réjouis de la proposition des Etats-Unis d'accueillir une réunion de suivi concernant l'amélioration de la transparence et le renforcement de la coordination des quelque 600 activités bilatérales actuellement prévues entre l'Ukraine et les pays de l'Alliance. Ils ont pris note de la création d'un fonds d'affectation spéciale du PPP, appuyée par le Canada, la Hongrie et la Pologne, pour la destruction en toute sécurité de 400 000 mines terrestres antipersonnel.

Les Ministres ont pris note avec satisfaction de la contribution apportée par les deux officiers ukrainiens affectés aux quartiers généraux du SACLANT et de l'AFSOUTH et de l'affectation d'un officier ukrainien au siège de l'OTAN pour les questions de défense et de planification des forces. Ils se sont déclarés satisfaits de l'importante contribution que le Bureau de liaison de l'OTAN et le Centre d'information et de documentation de l'OTAN apportent au partenariat spécifique et en particulier à la mise en œuvre des activités du Groupe de travail conjoint visant à soutenir la réforme de la défense et, plus largement, le programme de coopération entre l'OTAN et l'Ukraine.